« Montessori, Freinet, bilingues… le boom des écoles privées hors contrat » est le titre d'un article de Frédéric Bianchi, journaliste sur BFM éco paru le 2 septembre 2021.

Freinet ne peut pas être cité ainsi dans un article sur les écoles privées.

Les écoles privées Montessori existent, mais les écoles privées Freinet, non !

Même si certaines écoles privées reprennent des éléments de la pédagogie Freinet, un moyen pour elles de se caractériser, de se présenter aux familles – celles qui en ont les moyens – et de les rassurer sur la prise en compte de leur enfant, surtout s'il a connu l'échec et la souffrance scolaires.

Bien sûr, quelques situations pédagogiques et techniques sont utilisées dans des écoles privées, tant mieux pour les enfants. Mais la pédagogie Freinet est un tout et ne peut se satisfaire d'être utilisée un peu, même beaucoup, sans une cohérence globale et surtout sans sa visée émancipatrice et libératrice qui bannit toute discrimination et toute sélection quelle qu'elle soit et inclut tous les enfants quels que soient leurs origines (sociales, géographiques, culturelles).

Juxtaposer Freinet dans un titre avec Montessori est impossible, lui qui a œuvré à la création d'un mouvement pédagogique, à la mise en place de techniques et de pratiques pédagogiques pour que tous les enfants du peuple accèdent aux connaissances et aux savoirs réservés aux seules classes favorisées pour lire le monde et y participer à part entière : s'exprimer, créer, produire, communiquer, proposer, décider en coopération avec les autres.

Il faut retirer Freinet de ce titre !

Pour en savoir plus sur la pédagogie Freinet et l'Éducation nouvelle :
http://www.catchabrun.com/2019/03/pedagogie-freinet-et-education-nouvelle.html